

L'école des frères Gonez à Tournai

1. Le couvent des Sœurs Noires

1.1. Le couvent de la rue des Sœurs Noires

« Les religieuses sœurs noires, dites d'Artévie, qui furent établies à Tournai l'an 1240, doivent abandonner leur maison, qui était bâtie sur l'esplanade, alors près de la nouvelle citadelle que l'on construisait. Elles achetèrent le refuge de l'abbaye de Cisoing, situé près de la rue du Palais St Jacques, depuis appelée rue des Sœurs Noires, local qu'elles agrandirent en achetant quelques maisons proximes, situées dans la rue Claquedent, où elles se réfugièrent, et y construisirent leur cloître, et leur chapelle, ce qui fut achevé à la fin de l'année 1692. Les régicides conventionnels vendirent ce local en 1799 au nommé BELETTE, fils de perruquier, qui y établit un atelier, des outils et des mécaniques pour filer le coton. Il paraît qu'il fila d'assez mauvais coton, car il en fut exproprié judiciairement au mois d'avril 1820, l'avoué d'OUTRELIVE l'acheta 18.200 francs pour un français, nommé Nicolas BRABANT, né dans un petit village près de St Amand, fils d'un tisserand ¹. Cet abbé revendit en avril 1822, au Sieur LEFEVRE qui se propose d'y rétablir le couvent des sœurs noires : qu'il vive à jamais, vivat ! vivat ! » ²

¹ AET, *Notariat*, n° 391, acte 264. HOVERLANT rapporte que Bellette, fils de perruquier, y établit une filature de coton, qu'il est exproprié judiciairement au mois d'août 1820, que l'avoué « d'outrelive » achète le bien 18.200 francs pour Nicolas Brabant (HOVERLANT, tome LXXVII, (1822) p. 76). Plus loin, Hoverlant précise « il fit définitivement en 1820, la révérence à ses créanciers, c'est-à-dire faillite. Sa maison fut vendue lors par expropriation forcée. » (Tome CI, (1831), p. 745.)

² HOVERLANT, *Essai chronologique pour servir à l'histoire de Tournai*, tome LXXVII, publié en 1822, pp. 75 à 77. Nous n'avons pas trouvé de traces de la vente au Sieur Lefebvre. Dans le tome CI, p. 347, HOVERLANT change du tout au tout en disant qu'en 1822, Nicolas Brabant achète le local à Duvivier pour 40.000 francs. Tome CI, (1831), pp. 746-747, ne précise pas la destination qui a été donnée à ce bien, mais il précise le projet : « Ce dernier (Auguste Lefebvre, propriétaire et fabricant de tapis) se proposa d'y rétablir à ses frais des filles pieuses qui se voueront au service des malades. Il sollicita à cet effet du gouvernement des Pays-Bas, l'autorisation d'organiser ce pieux et utile projet, sous ses auspices. Le gouvernement nomma *ad hoc*, une commission féminine, composée des dames suivantes, savoir : 1. La baronne de Cazier du Breucq, présidente ; 2. La dame veuve Desenfans Duponhois ; 3. La veuve du pharmacien Goblet, née Cuvelier, de Leuze ; et la demoiselle de cette dernière, en qualité de secrétaire. Cette commission était chargée de chercher des sujets propres à cette utile et pieuse besogne et de les surveiller, lorsqu'elles seraient établies. »

A noter également, que Hoverlant confond Augustin et Léopold LEFEBVRE :

LEFEBVRE Augustin, Henri, Joseph. Négociant, né à Tournai le 28 janvier 1761 et décédé à Chercq le 24 août 1827. Fils de Piat François Joseph et de Marie, Rosalie, Josèphe DELESCOLLE, Membre du bureau de bienfaisance du 21 septembre 1814 au 24 août 1827. (LEGGE Jacky, *Le cimetière du Sud à Tournai*, p. 25).

LEFEBVRE-FARIN Léopold, Henri, Joseph. (Baron en 1825). Industriel, né à Tournai le 26 juin 1769 et décédé à Chercq, le 15 septembre 1844. Fils de Piat, François, Joseph, industriel, fabricant de tapis, et de Marie, Rosalie DELESCOLLE ; époux de Marie FARIN.

Directeur de la manufacture de tapis « *Lefebvre-Delescolle* » rue des Clarisses à Tournai, 1789-1828. Anobli en 1825 par le roi Guillaume 1° en récompense des services rendus à l'industrie. Le 6 septembre 1828, il cède la manufacture de tapis à la firme Schumaker, Overman et Deline.

« Le 28 juillet 1667, un mois après la conquête de la ville, le roi Louis XIV ordonna la construction d'une citadelle à Tournai dont le glacis nécessita la destruction de la paroisse Sainte-Catherine, des établissements qui y étaient situés et leur émigration vers d'autres paroisse ; ce fut le sort de l'abbaye de Saint-Médard, des religieuses Annonciades Célestes dites Célestines (leur couvent était situé au haut de la rue des Jésuites, tenant à l'immeuble qui fait le coin de cette rue et de la rue des Paniers), des religieuses dites d'Arcte-vie, des religieuses appelées Sœurs Grises (« à l'endroit occupé par une maison de rapport, rue de l'Esplanade, près de la rue des Filles-Dieu »)³.

Les religieux de Cysoing à l'issue d'une délibération en chapitre répondirent favorablement à la demande du Roi de lui vendre leur refuge de la rue du Palais Saint Jacques pour la somme de 4.000 patagons afin d'y loger la communauté des religieuses d'Arcte-vie⁴.

... Les Sœurs Noires s'établirent en 1670 après avoir résidé quelque temps rue Clacquedent. Elles y bâtirent une chapelle avec l'autorisation du chapitre et acquirent encore trois petites maisons pour 200 florins. Sur ces terrains faisant une superficie de 42.064 pieds, elles construisirent leur couvent et leur église ; en 1683, elles y établirent un quartier saint Roch, pour leurs religieuses pestiférées en haut de leur enclos, dans sa partie contiguë au couvent des Carmélites. Le 14 juin 1676, l'évêque de Tournai Gilbert de Choiseul consacra leur nouvelle église dédiée à Sainte Ursule »⁵.

1.2. La vente du couvent des Sœurs Noires à Alexandre Bellet⁶

Comme toutes les maisons conventuelles, le couvent des sœurs noires de Tournai a été vendu par l'administration centrale du département de Jemappes⁷. Il formait l'article 17 de l'affiche LVII de vente des biens nationaux et il était estimé, à l'époque, à 24.000 francs⁸. Afin de donner une idée précise de l'ensemble des bâtiments mis en vente, nous ne résistons pas à l'envie de vous livrer la description qu'en a faite le citoyen Jean Antoine Carbonaro lors de son expertise pour l'administration départementale le 20 nivôse an VI (9 janvier 1798).

Cette maison à un étage construite en pierres et briques presque tous couverts en tuiles plates, fort peu d'ardoises avec nochers de plomb, tient aux deux rues ci-dessus mentionnées par le bas à la maison occupée par la veuve Ferant, et dans le fond, aux ci-devant Carmélites, on entre par la rue des Sœurs Noires, dans l'église et dans le bâtiment donnant par la rue. Par un vestibule, à droite est une place pour la portière, une porte d'un corridor de communication à des appartements et à un côté du cloître, où l'on entre par le vestibule, à gauche, sont deux portes donnant à l'église, qui est éclairée par quatre châssis en fer et trois en plomb, pavé en pierres de Basècles avec communication à la sacristie et à un corridor donnant aux infirmeries, poursuivant le cloître. Du même côté vient le corridor avec

³ Docteur F. DESMONS, *La citadelle de Louis XIV à Tournai* dans *La Revue Tournaisienne*, n° 4, 2^{ème} année, 25 avril 1906, pp. 65-66

⁴ Archives départementales du Nord (ADN), 38 H 88 Pièce 430.

⁵ Michel-Amand JACQUES *Les refuges tournaisiens de l'abbaye Saint-Calixte de Cysoing* dans *Pasquier Grenier*, n° 91, Décembre 2007, pp. 3-11.

⁶ Documentation mise aimablement à ma disposition par Bernard DESMAELE.

⁷ Pour une synthèse récente sur la vente des biens nationaux, on se reportera à l'étude d'ANTOINE (F.), *La vente des biens nationaux dans le département de la Dyle*, Bruxelles, 1997 (*Centre de services et réseaux de recherche. Statistiques historiques en Belgique*, 5).

⁸ AEMons, *Département de Jemappes. Vente des biens nationaux*, affiche 57.

communication à droite à deux chambres d'infirmierie et à une latrine, dans le fond à une cour où l'on trouve à droite un bâtiment composé d'une porte cochère au milieu donnant sur la rue Claquedent, d'un côté un trou à charbon et de l'autre un magasin au bois avec communication au second cloître, à gauche est un corridor de communication à une chambre d'infirmierie où se trouvent deux alcôves, à une cour où se trouvent une latrine et à la sacristie. Poursuivant le même cloître, on trouve une porte de cave et dans le second, la jonction au second cloître.

Le second cloître est composé à gauche d'un corridor de communication à une porte du grand jardin, à droite est le chauffoir avec une entrée de cave et un escalier allant au premier, en suivant le cloître, une cuisine avec pompe, four, réchaux et une office, suit un réfectoire, vis-à-vis, une porte du jardin. Du cloître vient un autre passage avec communication au grand jardin, à un escalier et à des latrines, à droite est une porte de salle vis-à-vis, une autre porte de communication à une allée, d'un côté se trouve une porte du jardin du cloître et à un puit mitoyen à la susdite maison occupée par le citoyen Ferrand. Vis-à-vis la porte de la salle est une porte de communication à deux places à feu, vient ensuite un corridor où l'on trouve un escalier, une curie joignant à une autre place, une porte de cave à droite, deux places dont une à feu et communication au premier cloître et logement de la portière.

Le premier étage est composé d'un côté de quatre place dont une à feu donnant dans un corridor au bout duquel est l'escalier allant au docsal et un autre escalier allant au premier dortoir composé d'un escalier et sept chambres à coucher, à l'autre extrémité un escalier et une latrine, vient un double dortoir composé de vingt deux chambres à coucher et d'une place aux linges vers l'escalier.

Dans les greniers sont trois places en mansardes.

Dans les jardins séparés du bâtiment par un passage pavé, revêtu d'un bas mur élevé à fleur, du jardin qui est assez beau et où se trouve passablement d'arbre à fruit, un vergé allant un peu plus élevé et aussi revêtu d'un bas mur à fleur de terre et entouré de mur, on y trouve un bâtiment dit la chapelle St Rock, dont le côté sur la rue est loué à des particuliers et n'est point compris dans le procès-verbal, composé du côté du jardin de deux places à feu avec un escalier extérieur communicant en dessous à deux autres places on y trouve un magasin, poulailler, porte de communication à la rue Claquedent et une citerne.

Le total de ce qui précède, comprend le ci-devant couvent des Sœurs Noires bâti en pierre et briques, presque tout couvert en tuiles plates, fort peu en ardoises avec nocher en plomb, le tout gaij avec cour, jardins, verger, le tout bâti sur un espace de terrain d'environ quatre cent cinq verges et soixante sept pieds quarré de surface, savoir cent trente six verges et soixante seize pieds en bâtiment, neuf verges quarante neuf pieds en cour et deux cent cinquante neuf verges et quarante deux pieds en jardins et verger, le tout situé rue des Sœurs Noires, un côté longeant la rue dite Claquedent.

Le huit ventôse an VI (26 février 1798), une première enchère est ouverte à 18.000 francs équivalant à trois quarts de l'estimation. Au premier feu, Henry Joseph Defacqz de Tournai fait offre pour 350.000 francs. Au second feu, il en offre 525.000 francs, sur quoi le commissaire du directoire décide de remettre l'adjudication définitive à une décade. Le 18 ventôse donc, la deuxième enchère est ouverte. Au premier feu, 600.000 francs sont offerts par Benoît Eblin. Au deuxième feu, c'est à nouveau Henry Joseph Defacqz qui monte la somme à 625.000 francs. Au troisième feu, 765.000 francs sont proposés par le citoyen Coyaux. Lors du quatrième feu, Alexandre Bellet propose une somme de 810.000 francs qui sera rehaussée à 850.000 par Defacqz. Le cinquième feu, fait monter l'enchère à 851.000 francs qu'offre Alexandre Bellet. Enfin, le sixième feu s'est éteint sans aucune enchère.

En conséquence de quoi, la maison conventuelle des sœurs noires a été adjudgée le 18 ventôse an VI (8 mars 1798) au citoyen Jean Alexandre Joseph Bellet, négociant, moyennant 851.000 francs. Il a déclaré pour command de la moitié dudit marché, la personne de Benoît Hebbelinck, également de Tournai « qui a déclaré de l'accepter en son entière décharge et indemnité ».

Les 12 brumaire an X (3 novembre 1801) et 13 floréal an XI (3 mai 1803), il a été arrêté qu'il serait revendu à la folle enchère du citoyen Hebbelinck de Tournai, faute d'avoir acquitté le prix de ses quatre obligations souscrites pour un montant de 16.840 francs.

Le 20 fructidor an XI (8 septembre 1803) a lieu la première enchère. Le 30 fructidor an XI (18 septembre 1803), une seconde enchère a lieu qui attribue la propriété du couvent à Florent Honoré(z) demeurant à Mons ou command, qui l'acquiert pour la somme de 20.790 francs au premier feu. Aucune enchère n'a eu lieu pendant le second feu.

La situation, à ce stade, est assez ambiguë. Que devient Alexandre Bellet ? Est-il toujours propriétaire d'une partie de l'ensemble, loue-t-il le bâtiment à Florent Honnorez ? Il est bien difficile de répondre à ces questions et les sources paraissent bien muettes sur ces interrogations. La destinée des bâtiments jusqu'en 1816 reste également un mystère. Tout ce que l'on sait c'est que le 19 novembre 1816, Agnès Hoverlant inscrit une hypothèque sur la maison de Bellet sise rue des sœurs noires 26 en garantie d'un prêt⁹.

Le 20 mars 1818, nous lisons dans *La Feuille de Tournai* :

« A vendre, à main-ferme, une grande et spacieuse maison, située à Tournay, rue des Sœurs Noires n° 26, actuellement à usage de filature de coton, consistante en trois vastes corps de bâtiments et autres plus petits, une grande cour et un beau jardin, avec une porte cochère et une petite porte d'issue dans le jardin, donnant dans la rue claquedent. Item, une autre maison joignante, faisant le coin desdites rues des Sœurs Noires et Claquedent. Il sera donné des facilités pour le paiement, à des termes à convenir. S'adresser au notaire Auverlot, rue Saint Nicaise n° 20 »¹⁰.

Le 1^{er} octobre 1819, une nouvelle annonce concerne le bâtiment :

« A louer un quartier, rue des Sœurs Noires, n° 26 : quatre grandes pièces et deux cabinets, entre cour et jardin ; cuisine, cave, remise, et écurie pour quatre chevaux »¹¹

Le 30 décembre 1819, Agnès Hoverlant fait saisir le bien hypothéqué qui est mis en vente¹² :

« VENTE ET ADJUDICATION SUR SAISIE

D'une grande et spacieuse maison, cour, jardin, situés en la dite ville de Tournay, rue des Sœurs-Noires, n° 26, avec une grande porte, et une porte d'issue dans la rue Claquedent, tenant d'un côté à la rue des Sœurs-Noires, par le bas au sieur Engelbert, par haut à une petite maison faisant le coin de ladite rue Claquedent, appartenant au sieur Bellet, et par derrière au sieur Jacques Duvivier, et à l'hospice de Montifaut ; laquelle maison est présentement à usage de filature de coton, consistant en trois vastes corps de bâtiments et d'autres plus petits, une grande cour, et un beau jardin, avec une porte-cochère et une petite porte d'issue dans le jardin, donnant sur la rue Claquedent.

Cette maison présente, au rez de chaussée, une porte d'entrée, neuf croisées, et neuf au second étage ; bâtie en brique et en pierres, colorée en jaune et couverte en tuiles. Dans l'intérieur de ladite maison il s'y trouve une place basse, sur la gauche en entrant, servant d'atelier, une *idem* à usage de pacus ; sur la droite en entrant, un magasin, une petite place y attenante, servant de place à manger, avec plafond et cheminée ; une *idem* à coucher, suivant celle précédente ; une grande cuisine donnant

⁹ AET, *Inscriptions hypothécaires*, 2^e série.vol. 18, acte 106.

¹⁰ *La Feuille de Tournai* n° 1400 du 20 mars 1818, l'annonce paraît à intervalles réguliers et une dernière fois dans le n° 1455 du 29 septembre 1818.

¹¹ *La Feuille de Tournai* n° 15690 du 1^{er} octobre 1819.

¹² *La Feuille de Tournai* n° 1623 du 9 mai 1820.

sur la cour ; un grand corridor donnant sur la cour ; le long dudit corridor se trouve quatre places, dont une salle à manger, un salon, deux chambres à coucher et deux cabinets ; une grande cour, un grand et spacieux jardin, avec arbres fruitiers ; deux grandes caves donnant sur le devant, deux *idem* sur le derrière ; un grenier sur le devant ; une remise et une écurie : le tout occupé par le sieur Alexandre Bellet, fabricant demeurant à Tournay, débiteur saisi.

Ladite maison, édifices, cour et jardin, sont situés en la ville de Tournay, arrondissement de Tournay, province de Hainaut. Mis à prix à la somme de mille florins.

La saisie desdits biens a été faite par exploit de l'huissier Druetz, en date du trente décembre mil huit cent dix-neuf, enregistré le lendemain, à la requête de mademoiselle Agnès Hoverlant, propriétaire, sans profession, domiciliée audit Tournay ; sur et conte Alexandre Bellet, fabricant, demeurant rue des Sœurs-Noires, audit Tournay ».

Le 22 juillet 1820, Vincent Doutreligne acquiert la maison, à la surenchère, pour une somme de 8.600 florins des Pays-Bas¹³. Enfin, le 9 neuf décembre 1820 devant le notaire Benoît Joseph Vinchent, Vincent Doutreligne, avoué, vend à Nicolas Joseph Brabant, prêtre et directeur du pensionnat des frères de l'école chrétienne, « une grande et spacieuse maison, cour, jardin, situés ... rue des sœurs noires n° 26, avec une grande porte et une porte d'issue dans la rue Claquedent »¹⁴. L'ancien couvent deviendra une école de commerce et un pensionnat ...



Couvent des Sœurs Noires et couvent des Augustins¹⁵
Plan en relief de 1701 conservé à Lille.

¹³ AET, *Transcriptions hypothécaires*, 2^e sér., vol. 36.

¹⁴ AET, *Notariat*, n° 391.

¹⁵ Catalogue de l'exposition *Les archives déménagent*, Tournai 2009, p. 29.

2. L'école de commerce et d'industrie des frères Gonez

2.1. Les frères Gonez, professeurs au pensionnat des Barbets

C'est à la demande de leur oncle, Nicolas Brabant¹⁶ que Jean Baptiste Gonez et Pierre François Gonez, instituteurs¹⁷, originaires comme lui, de Fenain les Orchies viennent enseigner dans le pensionnat « des Barbets » qu'il dirige, rue des Augustins à Tournai.

« Nicolas Brabant, ancien moine de l'abbaye de St Amand, vint dès 1808 reprendre le pensionnat de J. Riviere, et connu sous la dénomination des Frères de la Doctrine chrétienne ou des Frères à Barbets. Cette maison, située rue des Augustins dans les bâtiments de l'ancien carmel, avait été fondée en 1804 par des professeurs venus de l'école des Frères Barbets établie dans la ville de Saint-Omer¹⁸. Pour cette raison, on la désignait souvent sous le nom de collège des Barbets ou des Frères à Barbets ou même des Frères à Barbettes¹⁹.

Le 9 neuf décembre 1820 devant le notaire Benoît Joseph Vinchent, Vincent Doutreligne, avoué²⁰, vend à Nicolas Joseph Brabant, prêtre et directeur du pensionnat des frères de l'école chrétienne, « une grande et spacieuse maison, cour, jardin, situés ... rue des sœurs noires numéro vingt six, avec une grande porte et une porte d'issue dans la rue Claquedent²¹ ».

Cette maison à usage de filature et antérieurement couvent des Sœurs Noires comporte « trois vastes corps de bâtiments et d'autres plus petits, une grande cour et un beau jardin ... Cette maison présente, au rez-de-chaussée, une porte d'entrée, neuf croisées, et neuf au second étage ; bâtie en briques et pierres, colorée en jaune et couverte en tuiles ...²² ».

¹⁶ **Nicolas Joseph Brabant**, prêtre, né à Fenain le 13 octobre 1761 et décédé à la maison des anciens prêtres à Tournai le 16 février 1855 est le fils de Jean Michel (1721-1805), marchand de lin, et d'Anne Marie Tison (1726-1794). « Nicolas Joseph BRABANT fut nommé directeur de l'école des frères en 1807 » (VOS (J.-J.), *Le clergé du diocèse de Tournai depuis le concordat de 1801 jusqu'à nos jours*, t. III, Braine-le-Comte, 1890, p. 275).

¹⁷ **Les frères Gonez**, fils de Jean Baptiste Gonez (né à Fenain le 3 décembre 1755 y décédé le 11 février 1805), marchand de lin et de Marie Hélène Leclercq (1762- ?) épousent deux sœurs, filles de Marie Rosalie Brabant (sœur de Nicolas Brabant) et d'Antoine Joseph Rogez.

Jean Baptiste Gonez, est né à Fenain le 6 décembre 1781 ; **Pierre François Gonez** est né à Fenain le 1^{er} août 1791. Il obtient la nationalité belge le 9 juillet 1842 (Bulletin Officiel, tome 26, 1842, p. 1021).

¹⁸ Selon LECOCQ (Ch.), *Coup d'œil sur la statistique commerciale de la ville de Tournay et de son arrondissement*, 2^e éd., Tournai, 1817, p. 309, des professeurs de Saint-Omer se seraient unis à d'autres instituteurs pour fonder l'école de Tournai.

¹⁹ Chanoine Jean DUMOULIN, « La création du Collège Notre Dame de Tournai en 1839 », dans « Collège Notre Dame de Tournai, 1839-1989, le livre du 150^{eme} anniversaire », Tournai, 1989, p. 11.

²⁰ Vincent Doutreligne avait acquis cette maison le 22 juillet 1820. Elle appartenait à Alexandre Bellet, fabricant en faillite. (AET, *Notariat*, n° 391).

²¹ AET, *Notariat*, n° 391.

²² Extrait de l'annonce de la vente dans *La Feuille de Tournai* n° 1623 du 9 mai 1820.

Dès 1821, Jean Baptiste Gonez est « instituteur au pensionnat » puisque cette profession figure sur l'acte de mariage, à Tournai le 29 août 1821, de son cousin Antoine François Tison²³, professeur au même pensionnat., auquel il assiste comme témoin.

Le 22 mars 1822, Jean Baptiste Gonez et Pierre François Gonez, « professeurs au pensionnat connu sous le nom de frères de la doctrine chrétienne de Tournai, y domicilié « demeurant » achètent aux héritiers de Jacques Michel Duvivier et de Reine Élisabeth Bellette (sic.)²⁴ les bâtiments de la rue des Augustins, loués précédemment par Nicolas Brabant, pour le prix de 34.490 francs²⁵.

Le 4 septembre 1822, Pierre François Gonez « professeur au pensionnat des frères de la doctrine chrétienne, domicilié rue des Augustins n° 20 »²⁶ déclare la naissance de son fils Antoine Louis Gonez, né le même jour.

Le 24 décembre 1823, devant le notaire Vinchent, Nicolas Joseph Brabant, directeur du pensionnat des frères de l'école chrétienne, vend à Jean-Baptiste Gonez, professeur audit pensionnat, le bien acheté par lui trois ans plus tôt²⁷.

Le 17 octobre 1824 nous lisons dans *La Feuille de Tournai* :

« A louer, pour en jouir toute de suite deux maisons sises rue des Sœurs Noires, n° 26 et 26 bis. S'adresser au pensionnat de Mr Brabant »²⁸

²³ **Marie Hélène Brabant**, sœur de Nicolas Brabant, baptisée à Fenain le 12 décembre 1746 et y décédée le 1^{er} janvier 1823 épouse à Fenain, le 14 février 1776, Jean Baptiste Tison baptisé à Fenain le 18 octobre 1750 et y décédé le 2 Pluviose an III [21 janvier 1795 Le couple a deux fils, professeurs au pensionnat de Nicolas Brabant. **Jean Baptiste Tison**, né à Fenain le 4 septembre 1777 qui réside rue des Augustins, 18 lors de son mariage à Tournai le 17 septembre 1815 avec Agnès Félicité Delwart, née à Mons le 7 février 1778, marchande de faïence, rue des Puits l'Eau. Son frère **Antoine François Tison**, également professeur dans le même établissement, assiste au mariage comme témoin. **Antoine François Tison**, né à Fenain le 17 octobre 1790, épouse à Tournai, le 29 août 1821, Marie Charlotte Claes, née à Tournai le 17 Frimaire an V [7 décembre 1796] (ECT, Mariages, 1821, acte 145). Négociant, il décède rue des Maux, le 11 février 1840 (ECT, Décès, 1840, acte 107).

« Le sieur TISON-CLAES, Maître d'écriture, à Tournai, désirant être utile, autant qu'il lui est possible, aux habitants de la ville, a l'honneur d'informer qu'à dater du *mardi 6 novembre prochain*, il ouvrira un cour gratuit d'Écriture, pour dix enfants de l'âge de 8 à 14 ans, nés à Tournai, et dont les parents sont aidés par le Bureau de bienfaisance de cette ville. Voulant tout à la fois n'admettre que des enfants dont les père et mère sont de mœurs irréprochables, et répartir le faible avantage qu'il leur offre, il ne recevra qu'un élève de chaque paroisse, muni d'un certificat de son curé. Les leçons se donnent tous les jours, en sa demeure, rue des Maux n° 37, depuis trois heures de l'après-midi jusqu'à quatre » (*La Feuille de Tournai*, n° 2761 du 4 novembre 1827.)

²⁴ **Reine Élisabeth Bellet**, née à Tournai Saint Pierre le 10 décembre 1755 épouse de Jacques Michel Duvivier est décédée à Tournai le 19 novembre 1818.

²⁵ AÉT, Hypothèques Tournai, transcriptions 2^{ème} série n° 43 acte 95.

²⁶ Pierre François Gonez est donc venu à Tournai entre 1819 et 1822 puisque sa fille, Marie Louise Augustine Gonez est née à Saint Amand le 31 mars 1819 (Acte de mariage de Marie Louise Gonez et d'Othon Ghysbrecht à Tournai le 12 août 1840)

²⁷ AET, Notariat, n° 396.

²⁸ *La Feuille de Tournai* du 17 octobre 1824.

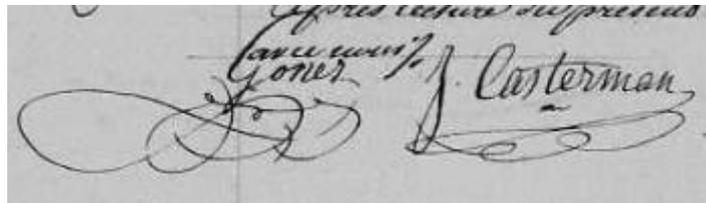
Le 8 octobre 1826 ;

« A louer présentement une jolie maison rue des Sœurs Noires n° 26, S'adresser à la maison tenante, n° 26 bis »²⁹.

On peut croire que Pierre François Gonez vivait dans cette propriété :

Le 23 juin 1826, à la naissance de son fils Jean Baptiste Gonez, Pierre François Gonez, âgé de 35 ans est « professeur au pensionnat des frères de la doctrine chrétienne, domicilié rue Claquedent n° 1 bis ».

Le 19 juillet 1830, Pierre François Gonez, âgé de 39 ans « professeur au pensionnat des frères de la doctrine chrétienne, domicilié rue Claquedent n° 1 bis » déclare la naissance de son fils Jules Victor, né la veille. Josué Casterman âgé de 48 ans, imprimeur domicilié rue aux Rats, signe comme témoin.

A photograph of a document showing two handwritten signatures in cursive. The signature on the left is 'Gonez' and the one on the right is 'Casterman'. Above the signatures, there is some faint, partially legible text that appears to be 'Après lecture des pressions'.

Le 23 octobre 1831, Mélanie Rogez, épouse de Pierre François Gonez, décède rue Claquedent, n° 1bis.

En 1835, l'abbé Brabant quitte Tournai avec l'intention de fonder un collège à Antoing³⁰. Le projet ne se concrétise pas³¹ et, rue des Augustins, l'enseignement organisé par les frères Gonez se poursuit :

« Messieurs Gonez frères, professeurs depuis 15 ans au pensionnat connu sous le nom de *Frères-à-Barbets* à Tournai, ci-devant dirigé par M. Brabant, ont l'honneur d'informer les chefs de famille, qu'ils continueront à donner dans cet établissement le même genre d'instruction et qu'ils ne négligeront rien pour justifier la confiance dont ils ont joui jusqu'à présent. Le mérite des Maîtres qu'ils se sont adjoints ne laisse rien à désirer et offre même aux parents toutes les garanties possibles. La Rentrée des Classes aura lieu le 1^o octobre. On admettra cette année des Demi Pensionnaires »³².

²⁹ *La Feuille de Tournai*, n° 2593 du 8 octobre 1826.

³⁰ Abbé P. Clément, *L'enseignement en Belgique, particulièrement dans le diocèse de Tournai des origines à nos jours*, tome 1, p. 317

³¹ L'année suivante, l'abbé Brabant fonde avec deux des professeurs de Tournai, l'abbé Bance et Pierre Bouvier, un nouveau collège à Leuze qui est inauguré le 4 octobre 1836. *La Feuille de Tournai*, publie une annonce qui présente le nouvel établissement et précise que l'abbé Brabant a été contraint de quitter l'établissement pour *des raisons de famille* (*La Feuille de Tournai* n° 20 du 15 février 1835). Paul Clément évoque (sans citer sa source) un conflit entre les frères Gonez et l'abbé Bance devenu *l'adjoint* de Nicolas Brabant en 1832.

³² *La Feuille de Tournai*, n° 115 du 25 septembre 1835.

La même année, Jean Baptiste Gonez met en vente deux maisons situées rue des sœurs noires 26 bis et 26 qui n'en formaient qu'une seule autrefois³³. La première était occupée par la veuve Debien, marchande de vins qui cesse son commerce au mois de février 1835³⁴.

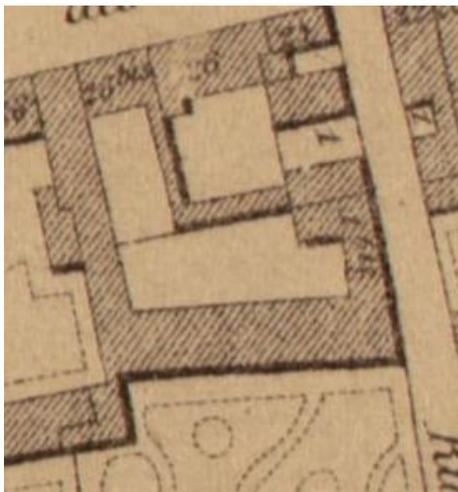
L'annonce de la vente décrit les maisons comme suit :

« Une maison rue des Sœurs Noires, n° 26 (sic), occupée par madame Debien ... ayant quatre grandes caves voutées et très hautes composée au rez de chaussée d'un grand et beau salon, de trois chambres planchées, une grande cuisine, remise, puits et citerne ; à l'étage, huit belles chambres toutes planchées ...

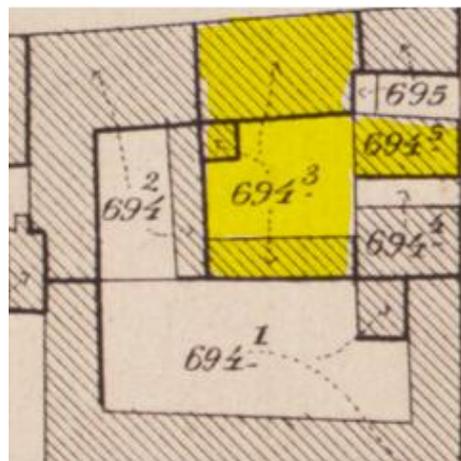
Une autre maison, située en la même rue n° 26 bis (sic) occupée par M. l'avocat Merlin, tenant à la précédente, composée au rez de chaussée de trois belles pièces, un cabinet, deux cuisines dont une très grande, cave, une écurie, une remise ayant grande porte donnat dans la rue Claquedent, et une autre remise dans la cour ; à l'étage cinq belles chambres planchées ; celles du rez de chaussée sont aussi planchées »³⁵.

La seconde maison est acquise aux enchères par Joseph Fineau pour 11.720 francs le 12 mai 1835³⁶.

Plan Picquet (1838)



Plan Popp (1865)



Plan Popp : Article 2586, Gonez Pierre François : E 693, jardin 20a ; E 694 1 maison 7a 30ca ; 694 2 maison 3a 68ca ; 694 4 maison 64 ca

Article 3625, Fineau Émile : E 694 3 maison 2a 62 ca ; 694 5 magasin 40ca.

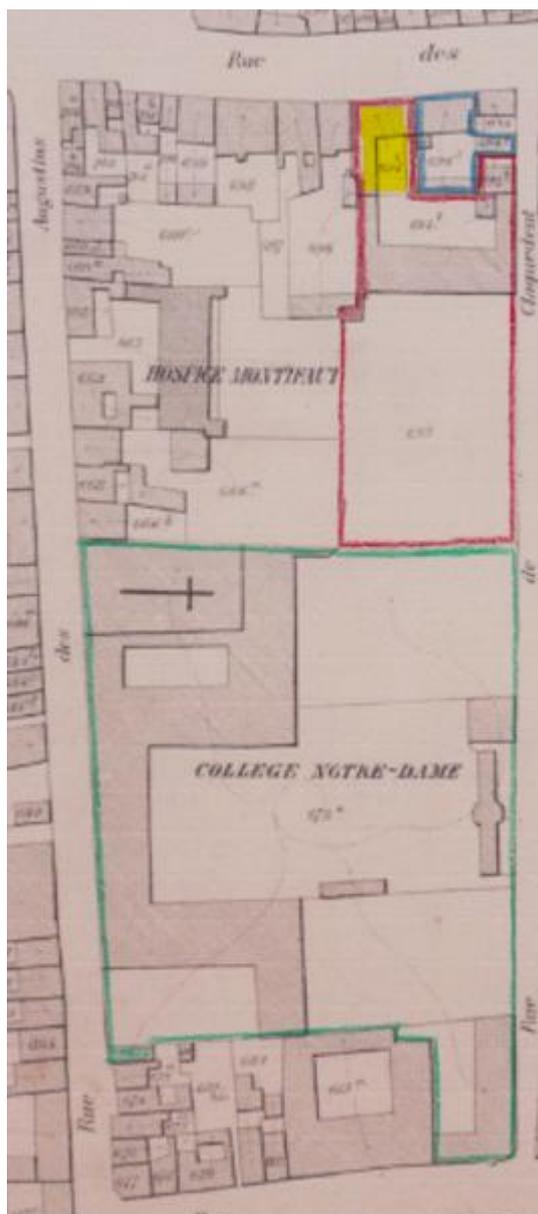
Article 2008, Chaffaux Constantin : E695 maison 75ca.

³³ AET, *Notariat*, n° 418.

³⁴ « Madame la veuve DEBIEN, marchande de vins, rue des Sœurs Noires n° 26 bis a l'honneur d'informer le public qu'étant déterminée à cesser son commerce, elle vendra à partir de ce jour, au plus bas prix possible, tous les vins, soit encerclés, soit en bouteilles, qui se trouvent dans ses magasins » (*La Feuille de Tournai* n° 20 du 15 février 1835) . Le 3 décembre 1835 Félicité Joséphine POLETZ, née à Lessines le 23 décembre 1805, veuve d'Henri DEBIEN décédé à Tournai le 22 juillet 1832 épouse en secondes noces Édouard Casimir LENGLE, négociant, né à Le Roeulx le 14 décembre 1802.

³⁵ *La Feuille de Tournai* n° 46 du 17 avril 1835

³⁶ AET, *Hypothèques*, n° 183b acte 130 qui ne mentionne pas le bis du numéro.



Le 14 novembre 1840, par acte devant le notaire Thiefry Vinchent, Pierre François Gonez « ci-devant directeur du pensionnat dit des frères à barbettes à Tournay », Jean Baptiste Gonez, aussi ci devant directeur du même pensionnat et Angélique Rogez son épouse, domiciliés à Valenciennes ³⁷ » vendent à « la société instituée sous le nom de Collège Notre-Dame à Tournay » ... « Une grande et vaste maison, avec cours, spacieux jardin, motte, bâtiment dit Saint Rock, maison attenante et située rue des Augustins, écuries et tous les autres dépendances quelconques, sans aucune exception ni réserve, telles qu'elles servent aujourd'hui à usage de Collège » pour le prix de 100.000 francs ³⁸.

Plan Popp :

Encadré de vert : Collège Notre-Dame
 Encadré de rouge : Pierre François Gonez, propriété acquise de son frère en 1845 ³⁹
 Encadré de bleu : Émile Fineau

Surlignée en jaune : la maison occupée par la veuve Debien, qui n'a pas été vendue en 1835.

Mgr Labis, évêque de Tournai depuis 1835, désireux de voir les Jésuites ouvrir un collège dans sa ville, obtient des frères Gonez la cession des bâtiments de la rue des Augustins ; ces derniers, acceptant le transfert de leur pensionnat dans les bâtiments adjacents qu'ils possèdent, rue des Sœurs Noires, 26bis.

³⁷ Le 12 août 1840, l'acte de mariage à Tournai de Marie Louise Gonez, fille de Jean Baptiste Gonez et d'Angélique Rogez et d'Othon Ghysbrecht indique déjà que son père est directeur de l'établissement du gaz à Valenciennes.

³⁸ AÉT, Hypothèques Tournai, transcriptions 2^{ème} série n° 233a, acte 95.

³⁹ AÉT, Notariat, n° 440. Maison de la rue des Sœurs Noires, bâtiment du pensionnat avec issue rue Claquedent et jardin.

Le 30 août 1839, *La Feuille de Tournai* annonce que le pensionnat des Frères Gonez ouvrira au mois d'octobre une *École de commerce et d'industrie*, sous la haute surveillance de Mgr l'évêque :

« Transféré dans un nouveau local spacieux, bien aéré et contigu à celui qui a été cédé à Mgr l'évêque pour y ériger un Collège, le Pensionnat ne perdra rien sous le rapport de la salubrité et de l'agrément, et gagnera en garantie sous celui de la Religion, des Mœurs, de la discipline et des Lettres. Les élèves seront admis à assister aux services religieux de la chapelle du Collège, sans qu'il y ait cependant aucun contact entre eux et ceux de cet établissement ; le corps des professeurs est composé d'ecclésiastiques et de laïques »⁴⁰.

Le 15 octobre 1839, le Collège Notre-Dame ouvre ses portes, rue des Augustins⁴¹.

Le 5 février 1840 par acte devant le notaire Thiefry Vinchent, Jean De Staercke⁴², prêtre domicilié et demeurant à Tournai, Charles Franckeville, prêtre domicilié et demeurant à Gand et Charles Spillebont, prêtre domicilié et demeurant à Gand constituent une société sous le nom de « Collège Notre-Dame » dont le siège est rue des Augustins à Tournai.

⁴⁰ *La Feuille de Tournai*, n° 104 du 30 août 1839.

⁴¹ Jean DUMOULIN « *La création du Collège Notre-Dame de Tournai en 1839* » dans « *Collège Notre-Dame de Tournai 1839-1889* », p 17.

⁴² Le R.P. de Staercke fut recteur du Collège de 1839 à 1845. Il décéda en 1871 (ibidem, p.26).

2.2. L'école de commerce et d'industrie

Nous avons vu plus haut qu'en 1840 Jean Baptiste Gonez est directeur de l'usine à gaz de Valenciennes. Même si l'organisation est très différente, dans la presse (et sans doute aussi dans la mémoire publique) l'école reste le « pensionnat des frères Gonez ⁴³ », le « pensionnat des Barbets », même si l'organisation est différente :



La Feuille de Tournai du 30 août 1839

En 1845, Jean-Baptiste Gonez vend à Pierre-François Gonez, une maison rue des sœurs noires « numéro vingt six bis, comme faisant partie d'une maison plus grande acquise de N. Brabant ⁴⁴ ».

L'évêque désigne un prêtre de son diocèse pour diriger le pensionnat :

« La direction du pensionnat des frères Gonez, connu sous le nom des *Barbets* à Tournai, a été remise sans aucune réserve à Mgr. l'Évêque du diocèse. L'enseignement dans cette maison, semble très étendu et comprend, outre plusieurs langues modernes, toutes les sciences qui peuvent être utiles aux jeunes gens qui ne se destinent pas à l'état ecclésiastique ou aux études universitaires. C'est M. l'abbé J.Ch. VAMBREUSE⁴⁵ qui dirige aujourd'hui cet établissement ⁴⁶ ».

Nous ne disposons d'aucune description de la fonction du « directeur ». Nous pouvons croire qu'elle est très proche de la fonction du « principal » de l'athénée telle que définie dans la convention du 30 mai 1845 entre l'administration communale et l'évêque de Tournai :

⁴³ **Instruction publique**, établissements privés : Gonnez frères, rue Claquedent, 3 (A-J Houssier, *Almanach du commerce de l'arrondissement de Tournai*, 1843, p. 123)

⁴⁴ AET, *Notariat*, n° 440.

⁴⁵ ». L'abbé Joseph Vambreuse est né à Mons en 1814 et a été ordonné prêtre en 1838. Il était domicilié à Mons lors de son entrée au séminaire. Le listing consulté ne mentionne pas l'année de son décès alors que cette date est indiquée pour la plupart des prêtres figurant sur le listing. *Supplément aux Collationes Diocesis Tornacensis*, mars 1933, tome XXVIII, p.31.

⁴⁶ *Journal historique et littéraire*, volume 6, 72° livraison, avril 1840, p. 628.

« Il est chargé du gouvernement et de l'administration supérieure de l'athénée ; il exerce une surveillance générale sur tout ce qui intéresse la discipline, les mœurs et la religion. Il fait connaître et exécuter les règlements qui s'y rapportent »⁴⁷.

Le prêtre désigné par l'évêque dirige l'école, le pensionnat est dirigé par Pierre François Gonez qui y est également professeur⁴⁸.



En 1847, le pensionnat est dirigé par l'abbé DROUILLON ⁴⁹

De 1847 à jusqu'au 27 mars 1850⁵⁰, le pensionnat est dirigé par l'abbé DELCOIGNE ⁵¹

En 1859, le pensionnat est dirigé par l'abbé LEPERS ⁵²

En 1860, Monsieur LEPERS⁵³, directeur du pensionnat est nommé curé à Ollignies. Il est remplacé à la direction par Monsieur LAIREIN⁵⁴.

La musique des Barbets

Au mois de juin 1851, la « Société Philharmonique de l'Institut des Barbets » participe au « festival » de la commune de Pecq :

« Déjà pendant le cortège, tous les yeux s'étaient portés sur ces jeunes gens à la tenue si bonne et à l'éducation si soignée. Arrivée au théâtre, le public accueillit spontanément de toute sa bienveillance cette musique, dont plusieurs fois déjà on s'était plu à proclamer tout le mérite. Le premier morceau éveilla avantageusement l'attention ; il fit supposer que la grande Polonaise, qui devait suivre, ne ferait qu'augmenter l'intérêt. Nous ne fûmes point trompés ... Le bugle, joué par un des fils de M. Gonez charma les oreilles attentives ; le morceau tout entier fut rendu avec beaucoup d'ensemble, au dire même de plusieurs amateurs distingués ; on s'est plu surtout à couvrir d'applaudissements et de bravos la jolie

⁴⁷ *État de l'instruction moyenne en Belgique 1842-1848*, Rapport présenté aux chambres législatives le 20 juin 1849 par M. le Ministre de l'Intérieur, p. 80.

⁴⁸ *Le Courrier de l'Escaut* du 15 août 1859

⁴⁹ *Le Courrier de l'Escaut* du 17 août 1847.

⁵⁰ A cette date, il est nommé desservant provisoire à Anseroeul. Il décède, doyen de Celles, le 12 mai 1884.

⁵¹ AET, *Images mortuaires, collection Casterman*

⁵² *Le Courrier de l'Escaut* du 2 septembre 1859.

⁵³ Désiré-Joseph Lepers resta à Ollignies jusqu'en 1883, année où il fut transféré à Quiévrain. C'est lui qui fonda des écoles catholiques à Ollignies (VOS, *Les paroisses et les curés du diocèse actuel de Tournai*, t. IV, Bruges, 1901, p. 104).

⁵⁴ *Journal historique et littéraire*, t. 27, Liège, 1860-1861, p. 461 (en date du 1^{er} janvier 1861). Ces deux personnages ne sont pas repris dans VOS, *Le clergé.... Lairein François*, né en 1826 à Houdeng Aimeries, domicilié au Rœulx lors de son entrée au séminaire, ordonné prêtre en 1860, décédé en 1893.

cadence de petite clarinette exécutée par M. Langenbach, chef de musique, avec ce talent d'artiste qui le distingue, et qui lui valu et aux jeunes musiciens, ses élèves, des éloges si bien mérités⁵⁵ ».

Le 3 août 1851, la musique de l'Institut des Barbets participe à la cérémonie de la translation solennelle des reliques de Saint Pie, enfant martyr de l'église paroissiale d'Ere à la communauté des RR.PP. Passionistes. La cérémonie est présidée par Monseigneur l'évêque⁵⁶.

Le 1^{er} juillet 1853 la « musique instrumentale des Barbets » participe à Ere à la cérémonie à l'occasion de la béatification de Paul de la Croix, fondateur de congrégation des pères passionistes⁵⁷.

Le 31 juillet 1854, « A l'occasion de la double fête de leur directeur, M. l'abbé Lepers et de leur maître, M. Gonez, les pensionnaires des Barbets s'étaient rendus à Ostende, accompagné du clergé de la paroisse de Saint Jacques, invité à prendre part à cette fête de la jeunesse et à la relever de sa présence.

Après avoir visité de port et la plage, nos voyageurs s'étaient engagés sur l'estacade d'où la musique de l'établissement jetait au loin les sons d'un des plus beaux morceaux de son répertoire, quand S.A.R. le duc de Brabant arriva vers eux. Le prince, dont les traits sont gravés dans le souvenir de tous les belges, fut aisément reconnu et à l'instant il fut respectueusement entouré de toute cette jeune population. M. l'abbé Lepers, s'avancant vers lui, avec M. le curé de Saint Jacques, exprima à S.A.R., en quelques mots vivement sentis, le bonheur qu'ils prouvaient de cette rencontre providentielle tous ces enfants d'une ville où la Famille Royale est attendue avec une légitime impatience et qui s'apprête à recevoir avec enthousiasme ces hôtes bien aimés. La musique des Barbets entonna en même temps, au milieu des plus chaleureux vivats et des plus expansives démonstrations de joie, la *Brabançonne*, S.A.R. remercia, en termes affectueux, le directeur et ses élèves de cette sorte d'ovation improvisée et saisit l'occasion de manifester son attachement pour notre cité. Après une nouvelle explosion d'acclamations sympathiques, l'héritier du trône d'éloigna pendant que la musique exécutait, par une délicate attention, l'air national autrichien ⁵⁸ ».

1851, lâché d'un ballon :

« Les élèves du pensionnat de M. Gonez, ont fait partir hier soir, vers 6 heures, comme on l'avait annoncé, le ballon qui devait représenter l'ascension équestre du célèbre Poitevin. Après quelques instants d'attente, une foule de curieux impatients qui s'étaient réunis dans la rue Blandinoise, dans la rue des sœurs noires et sur les remparts, virent s'élever majestueusement dans les airs un *polichinelle*, assis sur un animal ressemblant assez à un porc et qui, après avoir plané quelque temps sur la ville, dans la direction du quartier Saint Brice, allèrent opérer leur descente, *sans accident*, dans un jardin de la rue d'Obignies où le propriétaire leur fit un accueil marqué au coin de la bienveillance et du bon goût »⁵⁹.

⁵⁵ *Le Courrier de l'Escaut* du 22 juin 1851

⁵⁶ *Le Courrier de l'Escaut* des 2 et 8 août 1851.

⁵⁷ *Le Courrier de l'Escaut* du 23 juin 1853.

⁵⁸ *Le Courrier de l'Escaut* du 3 août 1854.

⁵⁹ *La Feuille de Tournai*, n° 99 du 17 août 1851.

Programme des cours

La distribution des prix pour l'année 1845-1846⁶⁰ détaille les cours donnés dans l'établissement :

Cours élémentaire (5^{ème}), des prix sont attribués pour les cours d'*étude de la religion, grammaire, analyse grammaticale, orthographe, histoire et géographie.*

Classe de grammaire inférieure (4^{ème}), nous retrouvons les mêmes cours.

Classe de grammaire supérieure (3^{ème}), les mêmes cours mais un cours d'*histoire, géographie et mythologie.*

Classe de syntaxe (2^{ème}), *étude de la religion, grammaire et orthographe, analyse grammaticale et logique, composition française, histoire et géographie, histoire, géographie et mythologie.*

Classe de poésie et rhétorique (1^{ère}), *étude de la religion, logique, préceptes de poésie et de rhétorique, composition française, histoire et géographie.*

Cours à options pour les élèves des cinq classes ci-dessus, selon leur niveau :

Cours général d'*orthographe.*

Quatre cours de *mathématiques et d'arithmétiques.* Le quatrième cours comporte deux divisions. Le premier cours comporte l'étude des *opérations de banque.*

Deux cours d'*algèbre.* **Un second cours** de *géométrie et d'arpentage* ainsi **qu'un premier cours** de *géométrie et trigonométrie.*

Des cours de commerce : *tenu de livres, commerce pratique et économie politique, géographie industrielle.*

Des cours de sciences physiques : *astronomie, physique, chimie, histoire naturelle.*

Des cours de beaux-arts : *calligraphie, écriture expédiée, écriture soignée, langue flamande, premier cours de dessin : paysage et grande tête second cours de dessin : paysage et dessin linéaire appliqué à l'architecture.*

Sur 37 lauréats, 14 sont originaires de Tournai. Les autres élèves se répartissent comme suit : Dottignies 1 ; Beaumont 1 ; Bléharies 1 ; Brugellette 1 ; Celles 2 frères ; Estaimbourg 1 ; Froyennes 2 ; Hollain 2 ; Kain 1 ; Lannoy 1 ; Lecelles 1, Mourcourt 1 ; Mouscron 1 ; Péruwelz 1 ; Popuelles 1 ; Quaregon 1 ; Renaix 1 ; Roubaix 1 ; Templeuve 1, Wiers 1.

L'annonce publiée dans *Le Courrier de l'Escaut* pour la rentrée scolaire de l'année 1850-1851 résume la formation proposée par l'école⁶¹ : le cours complet s'étend sur cinq années. Il comporte *l'étude approfondie de la Langue française, des Mathématiques, du Commerce et des Sciences naturelle, des cours facultatifs de Flamand, d'Anglais, d'Allemand, de Dessin en tous genres, de Musique, etc. ...*

La même annonce nous apprend que François Gonez, professeur de Poésie et de Rhétorique dans ce pensionnat *désire consacrer ses moments de loisirs à des leçons particulières, soit chez lui, soit à domicile.* Il propose des leçons de Grec, de Latin, de Français, d'Anglais, de Mathématiques élémentaires et supérieures, de Sciences naturelles et de Philosophie.

⁶⁰ *Le Courrier de l'Escaut* du 22 août 1846.

⁶¹ *Le Courrier de l'Escaut* du 1^{er} septembre 1850. Voir aussi les distributions des prix dans *Le Courrier de l'Escaut* du 6 octobre 1851, du 21 août 1853, du 20 août 1855, du 22 août 1857, du 15 août 1859.



Le Courrier de l'Escaut du 22 septembre 1849

En 1860, le même journal publie un compte rendu de la distribution des prix où Mgr l'évêque s'est fait représenter par Monsieur le vicaire-général Ponceau ⁶². Après la représentation, par les élèves, d'une comédie intitulée *les touristes ou bien mal acquis ne profite pas*. De belles pages de calligraphie et des dessins sont exposés dans l'un des corridors du pensionnat.

En cinquième année, des prix sont attribués pour les cours d'étude de la religion, lecture et déclamation, grammaire, analyse grammaticale, orthographe, histoire et géographie.

En quatrième année, nous retrouvons les mêmes cours sauf la lecture et la déclamation.

En troisième et deuxième année, un cours de composition française s'ajoute aux cours de l'année précédente.

En première année, nous avons des cours d'étude de la religion, d'étude philologique de la langue française, des préceptes de la littérature, de composition française, d'histoire et géographie et d'histoire naturelle.

Cours généraux pour les élèves des cinq classes ci-dessus, selon leur niveau :

Cours généraux d'orthographe, de prononciation, lecture et déclamation, de langue anglaise.

Mathématiques : Arithmétique 5^{ème} année, 4^{ème} année, 3^{ème} année, 2^{ème} année. Algèbre, géométrie. 1^{ère} année Arithmétique, opérations de banque, Algèbre, Géométrie et arpentage.

Commerce : 3^{ème} année, notions générales ; 2^{ème} année, tenue des livres, industrie ; 1^{ère} année, tenue des livres et droit commercial, industrie, physique, chimie.

Beaux-arts, calligraphie : 3^{ème} année ; 2^{ème} année ; 1^{ère} année : écriture expéditive, écriture soignée.

Dessin : dessin linéaire, 3^{ème}, 2^{ème} et 1^{ère} année ; Tête, 2^{ème} année et 1^{ère} année

Gymnastique : 2^{ème} et 1^{ère} année.

Le domicile des trente six lauréats est indiqué. Onze sont originaires de Tournai. Les autres sont originaires d'Anseroeul, Arc Ainières, Cortemarck, Cuerne (2), Éecloo, Élignies Sainte Anne, Guignies, Hérinnes, Hertain, Lannoy, Liège, Louvain, Marquain, Melden, Melles, Mourcourt, Mouscron (2), Néchin, Ostende, Renaix, Réthel, Templeuve et Vezon.

Les fils de Pierre François Gonez :

Antoine Louis Gonez, né à Tournai le 4 septembre 1822 épouse à Tournai le **11 septembre 1850** Clémentine Pétronille Nis, née à Tournai le 19 décembre 1831. L'acte de mariage précise qu'il est professeur à l'école de commerce et que son père en est le Directeur.

⁶² *Le Courrier de l'Escaut* du 19 août 1860.

Jules Victor Gonez, né à Tournai le 18 juillet 1830 épouse à Tournai le **26 avril 1854** Stéphanie Ghislaine Joseph Capart, marchande de tabac née à Tournai le 26 décembre 1828. L'acte de mariage (1854) précise qu'il est professeur à l'école de commerce et que son père en est le Directeur.

Jean Baptiste Gonez, né à Tournai le 23 juin 1826 épouse à Tournai le **18 septembre 1861** Sophie Delourme, née à Tournai le 6 juin 1836. L'acte de mariage précise (1861) qu'il est professeur à l'école de commerce et que son père en est le Directeur. Professeur, il décède à Tournai, rue de Cologne⁶³ le 23 février 1877.

2.3. Fermeture de l'école de commerce

« **Les frères GONEZ conservèrent le pensionnat jusqu'en 1862.** Cette année deux élèves étant morts du typhus au pensionnat des Barbets, les élèves furent congédiés et l'institution tomba pour ne plus se relever⁶⁴ ».

Le 25 juin 1862 nous lisons dans *Le Courrier de l'Escaut* :

« Les coliques et dérangements d'estomac, dus sans doute à la mauvaise qualité des mauvais fruits cette année, règnent dans notre ville et ont déjà fait sentir leur influence dans quelques établissements. Nous apprenons que l'institut des Barbets, pensionnat de M. Gonez, a cru par mesure de prudence devoir accorder quelques jours de congé à ses élèves afin de tranquilliser les parents et soustraire ainsi les jeunes aux influences de cette indisposition qu'une habitation commune tend à développer plus facilement ».

Le 4 juillet 1862, Jean Goole né à Lembeke le 26 novembre 1843, célibataire, décède à la rue des Sœurs Noires. La déclaration de décès est signée par Pierre Gonez, maître des pensions et par son fils Jean Baptiste Gonez ⁶⁵.

Le 23 octobre 1862, nous lisons dans *Le Courrier de l'Escaut* :

«Monsieur l'abbé Lairin auquel avait été confiée la direction de l'institut des Barbets en cette ville vient d'être nommé vicaire de la paroisse Saint-Waudru à Mons».

Le 21 juillet 1862, *Le Bien Public*, annonce que le pensionnat est à céder à cause du grand âge de son propriétaire.

Le 23 octobre 1862, le propriétaire propose une vente de gré à gré : « A vendre, une très vaste maison qui fait face à deux rues et propre à faire deux fabriques » ⁶⁶.

L'annonce de la vente publique dans *Le Courrier de l'Escaut* présente une description détaillée du bien :

⁶³ Dénomination ancienne de la rue de l'Yser.

⁶⁴ Félix HUTIN, tome 1, p. 506.

⁶⁵ ECT, Décès, 1862, acte 422.

⁶⁶ *Le Courrier de l'Escaut* du 23 octobre 1862

« ... la propriété comprend quatre grands corps de bâtiments reliés entre eux par des communications faciles, deux cours et jardin, le tout sur une superficie de 27 ares environ tenant à la rue Claquedent, sur laquelle elle présente un front à rue très développé, et a une issue par une porte cochère ... Cet établissement, connu sous le nom de Pensionnat des Barbets et qui était autrefois une filature de coton, offre tout ce qu'exige une habitation commode et agréable, de vastes locaux et dépendances qui pourraient facilement être appropriés à une destination industrielle, notamment plusieurs pièces dont quatre de 25 à 30 mètres de longueur, cinq belles caves, l'une de 27 mètres environ de longueur, cinq belles caves, l'une de 27 mètres environ de longueur, vastes greniers et remises ; le tout d'une construction solide et en bon état d'entretien ; deux citernes et puits ; 26 becs de gaz éclairent l'ensemble de l'établissement »⁶⁷.

Le 25 février 1864⁶⁸, par devant le notaire Neesens de Celles, Henri Casterman, imprimeur, libraire, éditeur demeurant à Tournai achète à Pierre-François Gonez, ancien directeur de pensionnat et à Jean-Baptiste Gonez, sans profession, « l'établissement dit Pensionnat des Barbets, situé rue des Sœurs Noires numéro vingt six bis »⁶⁹.

Pierre François Gonez décède à Tournai, rue Saint Martin, le 28 novembre 1867⁷⁰.

TABLE DES MATIERES

1. Le couvent des Sœurs Noires.....	1
1.1. Le couvent de la rue des Sœurs Noires	1
1.2. La vente du couvent des Sœurs Noires à Alexandre Bellet.....	2
2. L'école de commerce et d'industrie des frères Gonez.....	6
2.1. Les frères Gonez, professeurs au pensionnat des Barbets.....	6
2.2. L'école de commerce et d'industrie	12
2.3. Fermeture de l'école de commerce.....	17

⁶⁷ *Le Courrier de l'Escaut* du 26 janvier 1863.

⁶⁸ AET, *Notariat*, n° 839. Bouffange (S.), *Op. cit.*, p. 120 donne erronément la date du 25 février 1863.

⁶⁹ AET, *Hypothèques*, n° 611, acte 92. La même référence est utilisée par BOUFFANGE (S.), *Pro deo et patria*, p. 120.

⁷⁰ ECT, Décès, 1867, acte 644.